

La direction de « L'Avenir » annule les licenciements

MÉDIAS Mais la rédaction veut une garantie d'indépendance avant de signer la paix

► L'accord négocié par les syndicats a été coulé par la rédaction, qui réclame des garanties sur son indépendance.

► MR, Ecolo et CDH veulent des auditions au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Toujours pas de paix sociale au sein du quotidien *L'Avenir*. Le spectre d'une nouvelle grève ce vendredi est toujours bien réel. Et le monde politique s'en mêle, en faisant monter la pression...

1 Les syndicats renvoyés à leurs études Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, direction des Editions de *L'Avenir* et syndicats sont arrivés à un accord. Celui-ci prévoyait la réintégration des trois journalistes licenciés lundi (une fameuse reculade de la direction). Ils seront recasés dans d'autres postes, au niveau local, choisis par la direction. Si les trois intéressés refusent cette proposition, une enveloppe supplémentaire a été dégagée pour doper leurs indemnités de sortie.

Fin de l'histoire ? Pas du tout. La délégation syndicale (qui est la seule à pouvoir négocier avec la direction) a soumis cet accord à l'AJP (Association des journalistes professionnels) et à la SDR (Société des rédacteurs de *L'Avenir*). Qui ont... refusé l'accord lors d'une assemblée générale, alors qu'il était déjà signé.

La rédaction réclame plus de garanties sur son indépendance, point sur lequel les syndicats n'ont pas obtenu d'avancée suffisante. Le personnel a donc voté pour que l'AJP et la SDR aillent renégocier directement avec la

direction. Les deux organisations veulent désormais « être associées à toutes les discussions sur la réorganisation rédactionnelle et sur les profils de fonction, pour être les garants de l'indépendance ». Ce qui a provoqué quelques tensions (le mot est faible) avec la délégation syndicale. « Ils (l'AJP et la SDR) veulent avoir le droit de négocier au même titre que nous. Mais à un certain moment, on nous marche sur les pieds. C'est assez difficile de se mettre d'accord. Il faut que chacun respecte le rôle de l'autre », déplore Olivier Cattelain, permanent CNE.

Bref, le front commun a un fameux plomb dans l'aile.

2 Une nouvelle grève ce vendredi ? Avec ce mandat confié par le personnel, l'AJP et la SDR ont donc frappé à la porte de la direction. Pour remettre en cause l'accord de la nuit, et trouver un moyen structurel de les intégrer aux négociations qui touchent à l'indépendance rédactionnelle. « On a eu un contact serein avec la direction. Le contexte global est compliqué, mais c'est le moment de repartir sur des bases sereines. La direction s'est engagée à nous revenir d'ici vendredi midi », explique Emmanuel Wilputte, président

de la SDR.

La menace de grève de ce vendredi est donc toujours bien réelle si les revendications de la rédaction ne sont pas entendues d'ici là. Tout dépendra de la proposition faite par la direction.

3 Des auditions au parlement ?

Ce jeudi, sur le site du *Soir*, le MR est sorti du bois pour réclamer, en urgence, l'audition des représentants de la direction du journal au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les libéraux veulent faire la lumière sur l'existence d'une liste noire de journalistes à éliminer, ainsi que sur le « lock-out » qui a empêché

les journalistes d'accéder à leur outil de travail. « Si ce qui est dénoncé par les journalistes est avéré, c'est une atteinte grave et peut-être jamais vue en Belgique à la liberté de la presse, entame Georges-Louis Bouchez, délégué général du MR (qui s'exprime au nom de son parti). En 2013, au moment du rachat de *L'Avenir* par Nethys, Charles Michel parlait d'une "Berlusconisation" de la Wallonie. En voici l'illustration parfaite. »

Une façon pour le MR, dans l'opposition à la Fédération Wallonie-Bruxelles, de mettre la balle dans le camp du ministre des Médias, le socialiste Jean-

Claude Marcourt. Que dit le PS de cette idée d'auditions ? Qu'il n'est pas trop emballé. Le porte-parole du parti renvoie à la position de Jean-Claude Marcourt, qui « instruit le dossier ». Via communiqué, le ministre a an-

noncé avoir « demandé à la direction des Editions de *L'Avenir* de faire toute la clarté sur l'existence ou non d'une liste noire. La demande porte également sur la logique qui a présidé au choix des trois personnes licenciées et sur le blocage des outils de production ».

Au CDH, on n'est pas opposé à l'organisation d'auditions. A deux conditions : « Il faut aussi entendre les actionnaires du groupe, comme la Province de Liège (dirigée par le tandem MR-PS, vous comprenez la logique, NDLR). Et ces auditions doivent être organisées conjointement avec le parlement wallon, car c'est à ce niveau-là qu'on peut réfléchir à l'échelle du groupe Nethys », explique le porte-parole du chef de groupe Dimitri Fourny (CDH).

Enfin, côté Ecolo, c'est le député Stéphane Hazée qui prend position. « Les démocrates doivent se lever par rapport à de tels actes. Organiser des auditions, il y en a déjà eu, et il y en aura encore. Je suis favorable à toute action qui peut garantir la liberté de la presse. » Mais cela ne suffit pas, pour les verts. « La nécessité, c'est de sortir *L'Avenir* de ce groupe, comme le parlement wallon l'a voté en novembre, à l'unanimité, dans une motion. Et de mettre en œuvre les recommandations de la commission d'enquête. Nous sommes ici avec la manifestation de pratiques qui découlent d'un système qui a fait scandale et qui est aujourd'hui encore à l'œuvre. L'inertie du groupe et la complaisance du gouvernement wallon ne peuvent plus durer. » ■

XAVIER COUNASSE

coulisses On reparle du départ de Stéphane Moreau, pourquoi pas avant le 26 mai

ANALYSE I

Les déclarations volent, les faits sont têtus et c'est toujours plus compliqué qu'on le dit. Voyez Stéphane Moreau. Il fut désigné à peu de chose près comme l'ennemi public numéro un après les affaires Publifin-Nethys en 2017 ; tous alors (d'Olivier Chastel à Elio Di Rupo en passant par Valérie De Bue, Benoît Lutgen et beaucoup d'autres) expliquèrent que notre homme devait céder les commandes à Nethys et quitter le conseil d'administration. Deux ans plus tard, le même est CEO de Nethys et il reste au CA. Problème ? Oui, mais...

Stéphane Moreau est en place, c'est vrai, mais le monde a bougé autour de lui : l'ex-modèle d'intercommunale, déviant comme on sait, est en chantier, et les activités de Nethys ont été récemment scindées en deux pôles afin de décrocher les activités publiques des activités ayant trait à des secteurs concurrentiels, qui avaient peu à voir avec l'intérêt public. Ceci aussi : des dizaines de recommandations de la commission d'enquête parlementaire, qui avait défrayé la chronique il y a deux ans, sont mises en œuvre, au moins en partie, graduellement. Trop lentement aux yeux de certains, à un bon rythme

pour d'autres, la vérité est au milieu.

Reste Stéphane Moreau. Son départ est dans l'air. Où l'on reparle du

26 mai. En coulisses, parmi les rouges en Cité ardente, plusieurs personnes nous confient qu'elles verraient bien l'ex-maire d'Ans (il a démissionné en juillet 2017) et ex-membre du PS (il a été exclu en avril cette année-là) s'effacer avant les élections, ce qui, opinion publique oblige, permettrait de clôturer la mauvaise saga au meilleur moment. Dans la foulée, les mêmes tiennent à faire passer le message : les bleus ont peut-être un autre agenda... A savoir : Stéphane Moreau reste un

poinds symboliquement pour les rouges, pourquoi leur simplifier la tâche en pleine campagne, inutile de se hâter.

Faut-il préciser que les libéraux-réformateurs sur la place ne partagent pas. Ils recadrent. En substance : c'est une phase délicate pour Nethys, où il s'agit de négocier la vente des actifs dans les secteurs concurrentiels, les assurances, les télécoms, la presse, tout en veillant à garantir la qualité des services, à maintenir l'emploi, à préserver les intérêts des actionnaires, parmi les-

quels une série de communes... Bref, ce n'est pas le moment de vouloir régler

les problèmes de management, il faut éviter une crise à cet étage, par exemple, suscitée par une exfiltration intempestive de Stéphane Moreau, expert, s'il en est, dans la machinerie Nethys. Tout cela pourrait avoir un effet déstabilisateur qui mettrait à mal l'entreprise, personne n'y gagnera.

Donc : on ne s'impose pas de délai, a fortiori pas le 26 mai, on avance dans l'ordre, on verra ensuite pour le nouveau casting à la tête de la société.

« Il partira en même temps que l'une des opérations de vente des actifs de Nethys au privé »

UN ACTEUR POLITIQUE LIÉGEOIS

Quoi qu'il en soit, concrètement, rouges et bleus se retrouvent à cet égard pour indiquer que Stéphane Moreau « partira vraisemblablement en même temps que l'une des opérations de vente des actifs au secteur privé ». Pour jouer un rôle dans cette filiale revendue. La stratégie est celle-là. Et tous sont d'accord pour estimer que les deux « patrons » des socialistes et des libéraux de la province de Liège, Jean-Claude Marcourt d'un côté, et Daniel Bacquelaine de l'autre, ont les clés. ■

DAVID COPPI

HUMEUR

XAVIER COUNASSE

UNE (MAUVAISE) PIÈCE QUI N'A QUE TROP DURÉ

Personne n'est irremplaçable. Pas même le puissant patron d'une société publique. Souvenez-vous de Didier Bellens. L'ex-patron de Proximus avait raconté qu'Elio Di Rupo ne l'appelait qu'en fin d'année pour s'inquiéter des dividendes. « Un peu comme un petit

enfant qui vient chercher sa Saint-Nicolas. » Une semaine plus tard, l'homme était licencié.

A Liège, pourtant, il est un patron dont tous les partis politiques réclament la tête depuis plus de deux ans, et qui n'a pas bougé d'un iota : Stéphane Moreau. Il pilote toujours Nethys et est à la manœuvre de l'actuelle réorganisation du groupe. Malgré la multitude de déclarations matamoresques.

A un moment, il serait temps de se montrer cohérent. Il en va de la crédibilité de la parole politique : les actes posés doivent être conformes aux grandes déclarations. Sinon

l'électeur perd confiance. Deux solutions :

- Soit on estime que Stéphane Moreau est l'homme de la situation, la meilleure personne pour gérer cette société. On l'assume publiquement, on lui renouvelle sa confiance, et on le laisse piloter la société.

- Soit on estime que la confiance est rompue, qu'il n'est pas l'homme providentiel pour dessiner le Nethys 2.0. Et on s'en sépare. Chers décideurs, c'est à vous de trancher : stop ou encore. Et il est plus que temps de le faire, pour que cette entreprise puisse se reconstruire sereinement.